



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT D'ASSISTANCE ET DÉCISION N° DM-20-103
D'ACCOMPAGNEMENT PASSE AVEC LA EN DATE DU 03 AVRIL 2020
SOCIETE SVP.COM

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 ;

CONSIDÉRANT les besoins d'assistance et d'accompagnement des services par une société d'experts dans le cadre de leurs missions professionnelles ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société SVP. COM de signer un contrat d'assistance et d'accompagnement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SVP.COM – Immeuble Dock-en-Seine – 3, rue Paulin Talabot – 93585 SAINT-OUEN CEDEX représentée par son Directeur commercial Monsieur Vincent MARTINEAU, un contrat d'assistance et d'accompagnement.

Le montant mensuel du contrat s'élève à 400 euros H.T. (quatre cents euros hors taxe).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200403-lmc1H7193H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/04/2020
Date de Publication : 03/04/2020